

ROYAUME DU MAROC



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME

DEPARTEMENT DE LA PECHE MARITIME

Marketing Institutionnel des Produits de la Mer

Volet International

Actions B.1. & B.2.

PARTICIPATION AU SALON DES PRODUITS DE LA MER ; BUSAN INTERNATIONAL SEA FOOD EXPO

Corée du Sud, du 29 au 31 octobre 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie marketing institutionnel des produits de la mer marocains, décliné du Plan Halieutis, le Département de la Pêche Maritime et l'Établissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations, lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la participation au pavillon Maroc qui sera organisé au niveau du salon **Busan International Sea Food Expo**, à Busan - Corée du Sud, pour les produits de la mer, du 29 au 31 octobre 2015.

Cette deuxième participation du Maroc à ce salon s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan d'action 2015 du volet international de la stratégie marketing. L'objectif de cette action est d'une part de renforcer la présence du Maroc sur ce salon, et d'autre part d'accroître la notoriété et l'image de marque de l'offre marocaine en produits de la mer sur le marché coréen et asiatique, et ce à travers ;

- La présentation et l'exposition des produits de la mer marocains,
- La mise en avant des atouts des produits marocains : la qualité, la durabilité, l'authenticité et la tradition, la diversité, le savoir-faire...,
- La mise en valeur de l'origine Maroc et du savoir-faire marocain,
- L'instauration d'une plateforme d'échange, de partage et de discussion entre les opérateurs marocains et coréens,
- La planification de rencontres B to B entre les opérateurs marocains et coréens.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux établissements agréés pour le **Traitement et la Transformation des Produits de la Mer**.

Le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt est à retirer auprès du Département de la Pêche Maritime à l'adresse mentionnée ci-après, ou sur les sites internet suivants :

- www.mpm.gov.ma,
- www.web2.eacce.org.ma.

Les dossiers dûment renseignés devront être déposés ou envoyés, au plus tard le 30/06/2015 à l'adresse suivante :

Direction des Industries de la Pêche Maritime

Département de la Pêche Maritime

BP.476, Agdal - Rabat, Maroc

